

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 8 MARS

## La décentralisation

Parlons-en donc, nous aussi, puisque tout le monde en parle partout, s'y intéresse ou feint de s'y intéresser, et que certains la réclament à cor et à cri comme la seule révision constitutionnelle qui s'impose.

Outre le projet qui sortira de la commission nommée par M. Ribot, on peut déjà prévoir que la Chambre se trouvera en présence de plusieurs propositions inspirées par ce désir en apparence universel.

Jusqu'à présent, deux projets ont surgi : l'un élaboré par le comité parlementaire de droite, l'autre préparé par M. Leydet, l'un des chefs du parti radical.

Le projet de la droite et celui de M. Leydet constatent de la même manière que le nombre des circonscriptions départementales actuelles est trop considérable, que leur étendue est trop petite, leurs ressources trop pauvres pour constituer jamais des foyers de vie politique un peu intenses et puissants. Partant de cette observation incontestable, l'un et l'autre concluent à en diminuer le nombre et à en accroître l'étendue. Celui de la droite parle de vingt-deux régions; celui de M. Leydet, dont les idées ne paraissent pas encore absolument arrêtées sur ce point, parle de vingt-cinq à trente. Mais tous les deux voudraient grouper autour d'une grande ville, sorte de petite capitale de région, trois, quatre ou cinq départements suivant leurs affinités historiques, politiques et économiques. A la tête de ces grandes circonscriptions se trouveraient, à côté du représentant du pouvoir central, une assemblée élective qui prendrait le nom de conseil régional et dont les attributions seraient plus étendues que celles des conseils départementaux. Au-dessous seraient les arrondissements, qui deviendraient aussi moins nombreux et plus étendus.

Deux raisons doivent faire désirer aux républicains une décentralisation sérieuse. La première, c'est qu'on ne peut trouver que dans l'autonomie locale une garantie efficace et préventive contre les menaces possibles de réaction ou de conspiration césarienne. Les républiques trop centralisées sont sujettes à ces accès morbides dont le boulangisme a été le dernier exemple. La centralisation actuelle est, au fond, une conception napoléonienne. C'est le lit de Césaire toujours prêt à le recevoir.

La seconde raison générale qui milite dans le même sens, c'est le danger plus pressant encore que le socialisme révolutionnaire fait courir aux nations centralisées.

En théorie, rien de plus raisonnable que la décentralisation. Mais la pratique exigera un fort tirage, si la Chambre adopte un des projets plus haut signalés. Les temps sont encore lointains où le gouvernement et les Chambres tomberont d'accord pour mettre les départements en coupe réglée.

Considérez la place qu'usurpent, dans les préoccupations et résolutions des pouvoirs publics les plus exigües questions de clocher. Sur l'intention de supprimer dans un chef-lieu d'arrondissement un tribunal en

perpétuel chômage, ou d'amputer une minuscule sous-préfecture, on voit les intérêts locaux et électoraux se dresser aussitôt indignés et menaçants. Ces intérêts locaux et électoraux sont toujours les plus forts, et tout cède devant leur protestation.

Que sera-ce donc quand il s'agira de retrancher des départements?

Oh oui! il y aura du coton. Et si nous ne craignons de poser en désagréable Jérémie, nous prédirions aux propositions décentralisatrices, Leydet et autres, le pavé de l'enfer réservé généralement aux bonnes, même aux meilleures intentions. Se colleter avec les intérêts locaux, surtout avec les intérêts électoraux! J'aimerais mieux construire, à moi tout seul, une digue bilatérale pour la Loire, depuis Roanne jusqu'à Paimbœuf.

## Chambre des Députés

Séance du jeudi 7 mars 1895

Suite de la discussion du budget de la guerre

M. Cavaignac continue son discours interrompu à la séance de mardi. Voici comment il apprécie la situation militaire de la France.

L'effectif des troupes de paix est inférieur d'un dixième à celui des Allemands.

L'infanterie et l'artillerie ont un effectif insuffisant parce qu'on enfile celui de la cavalerie et des troupes d'administration.

Le système des quatrièmes demi-batterie, employé en Allemagne, ne l'est pas en France.

Enfin le renforcement des effectifs algériens et tunisiens est la cause des diminutions dans l'infanterie métropolitaine.

M. Cavaignac est donc d'avis qu'avant de rechercher l'accroissement des effectifs de paix, il convient d'étudier les vices d'organisation de notre armée.

Ce qu'il importe essentiellement, c'est de ne jamais laisser avilir ou mépriser l'âme de la France.

Que la Chambre résiste donc. Qu'elle ne laisse point toucher au contingent annuel, car il ne faut ni mouvement décroissant, ni diminution dans la base de notre organisation militaire, mais que, d'autre part, elle ne laisse point accroître le chiffre de l'effectif de paix.

M. le général Zurlinden s'explique sur la question des effectifs. Le Conseil supérieur de la guerre estime que l'effectif des compagnies doit être de 475 hommes et par conséquent l'effectif budgétaire de 540,000 hommes.

Le gouvernement présentera un projet définitif pour le budget de 1896: le général Mercier s'est efforcé d'arriver à dépasser notre contingent qui est normalement de 210,000 hommes, et à le porter à 235,000 hommes: le gouvernement pense qu'il ne faut pas persévérer dans cet essai qui introduirait dans l'armée des malingres, et diminuerait la valeur de nos troupes de première ligne. Il faut aussi veiller à toujours avoir des armées de seconde ligne pour garder les communications; mais le sort du pays est entre les mains de l'armée active.

M. Paschal Grousset. — Le défaut de notre organisation militaire, c'est d'être une organisation d'imitation. Il est temps de faire du régime une école d'application de l'éducation militaire reçue avant d'arriver au régiment.

Il serait facile d'exercer les jeunes gens de bonne heure à la marche et au tir.

L'organisation devrait être cantonale et appuyée sur la mobilisation agricole.

M. Vaillant s'élève contre la théorie du nombre opposé au nombre.

Partisan de la création d'une milice nationale qui remplacerait l'armée permanente, M. Vaillant ne demande toutefois pas la réalisation immédiate de son vœu.

Ce serait un changement trop brusque, mais il croit que nous tendons de plus en plus à cette nouvelle organisation; n'en faut-il pas voir une preuve dans les réductions constantes et progressives de la durée du service actif? Qu'on ne dise pas, d'ailleurs, qu'une pareille organisation est chose irréalisable, le système militaire démontre péremptoirement le contraire.

M. Jaurès reproche au budget qu'on présente à la Chambre de n'organiser que la partie de moins en moins nombreuse de la nation en caserne et de laisser sans organisation nos réserves.

L'orateur constate que, grâce aux dispenses, une grande partie de la bourgeoisie a échappé en fait à l'égalité qu'on se vantait d'établir; on sera donc finalement obligé d'arriver au service de deux ans.

Il faut se décider à un recrutement communal pour que l'armée soit l'image du pays lui-même.

La discussion générale est close et la Chambre renvoie la discussion des articles à aujourd'hui.

## Lettre de l'Évêque de Vannes

M<sup>gr</sup> l'Évêque de Vannes adresse la lettre suivante au Président de la République au sujet de l'impôt dont on veut frapper les congrégations religieuses :

Monsieur le Président,

Plusieurs lettres ouvertes vous ont été adressées au sujet du nouvel impôt dont il est question de frapper les congrégations religieuses. Permettez à l'un des plus vieux évêques de France, qui donnera toujours l'exemple du respect dû à toute autorité légitimement constituée, de solliciter pour elles votre haute protection.

Il est de mon devoir de défendre les droits de mes diocésains, dans la mesure de mes forces, sans empiéter sur ceux d'autrui.

Or, Monsieur le Président, pour les motifs incontestables qui ont été soumis, dans l'espèce, à votre jugement impartial, les congrégations religieuses placées sous ma juridiction, et qui rivalisent de zèle et de désintéressement autour de moi, sont menacées de ruine par le susdit projet d'injustes mesures fiscales. Je serais inexcusable de ne pas faire parvenir jusqu'à Votre Excellence le cri de ma conscience alarmée.

Les services que, de tout temps et au prix de pénibles efforts, ces âmes d'élite ont rendus à notre pays, leur donnent autant de titres à votre bienveillante et puissante intervention, dans la redoutable extrémité où voudraient les réduire, de parti pris, des hommes qui, pour satisfaire leurs passions anti-religieuses, sacrifient même les intérêts de la patrie.

Comme l'un de vos anciens collègues de Parlement vous l'a rappelé, votre esprit de modération, les votes que vous avez émis en

plusieurs circonstances mémorables, nous permettent d'espérer en vous.

L'occasion vous sera offerte, prochainement, d'affirmer une fois de plus vos desseins équitables, votre désir d'apaisement, de concorde et d'union entre tous les Français.

En inaugurant ainsi votre magistrature, vous obtiendrez les suffrages de tous les honnêtes gens. Les déshérités de ce monde, qui bénéficient particulièrement de la charité, des prières et des austérités des religieux et des religieuses, dans les innombrables asiles ouverts à l'indigence et à toutes les souffrances physiques et morales, béniront votre nom; vous aurez la gloire, devant Dieu et devant les hommes, d'avoir fait luire l'aurore d'une ère de justice et de liberté pour tous.

Daignez agréer, Monsieur le Président, l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels je suis votre très humble serviteur.

† JEAN-MARIE, évêque de Vannes.

## Les embarquements pour Madagascar

Les embarquements du gros du corps expéditionnaire seront échelonnés ainsi qu'il suit; sur les paquebots partant de Marseille et faisant relâche en Algérie :

25 mars. Marseille. — 13<sup>e</sup> compagnie du génie.

31 mars. Alger. — 2<sup>e</sup> bataillon du régiment d'Algérie (tirailleurs algériens).

27 mars. Marseille. — 14<sup>e</sup> compagnie du génie, services administratifs de la 1<sup>re</sup> brigade.

1<sup>er</sup> avril. Alger. — Première moitié de la 1<sup>re</sup> compagnie du train, conducteurs indigènes, dépôt de remonte mobile.

1<sup>er</sup> avril. Oran. — 1<sup>er</sup> bataillon du régiment d'Algérie, fourni par les régiments étrangers.

1<sup>er</sup> avril. Marseille. — Première moitié de la 6<sup>e</sup> compagnie du train.

3 avril. Alger. — Deuxième moitié de la 2<sup>e</sup> compagnie du train, conducteurs indigènes.

3 avril. Marseille. — Quartier général du corps expéditionnaire, demi-boulangerie (personnel administratif), ambulance n° 1.

6 avril. Alger. — Conducteurs indigènes.

8 avril. Alger. — 10<sup>e</sup> escadron de chasseurs d'Afrique.

9 avril. Marseille. — 40<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, 12<sup>e</sup> compagnie du génie, hôpital d'évacuation.

10 avril. Philippeville. — Deuxième moitié de la 2<sup>e</sup> compagnie du train, conducteurs indigènes.

6 avril. Marseille. — 1<sup>er</sup> bataillon du 200<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

11 avril. Tunis. — Commandant du premier groupe de batterie, 16<sup>e</sup> batterie de montagne.

11 avril. Philippeville. — Première moitié de la 2<sup>e</sup> compagnie du train, conducteurs indigènes.

10 avril. Marseille. — Première moitié de la 3<sup>e</sup> compagnie du train.

16 avril. Marseille. — Etat-major et 2<sup>e</sup> bataillon du 200<sup>e</sup>, demi-boulangerie, personnel médical des hôpitaux 2 et 3.

18 avril. Philippeville. — 1<sup>re</sup> section de munitions.

20 avril. Marseille. — 5<sup>e</sup> compagnie du train.

21 avril. Marseille. — Deuxième moitié de la 3<sup>e</sup> compagnie du train.

23 avril. Philippeville. — Groupe d'artillerie de la marine.

28 avril. Marseille ou Toulon. — 2<sup>e</sup> bataillon de la marine.

22 avril. Marseille. — 4<sup>e</sup> compagnie du train.

28 avril. Marseille. — 2<sup>e</sup> groupe d'artillerie de l'armée de terre, section de parc.

24 avril. Marseille. — 2<sup>e</sup> moitié de la 6<sup>e</sup> compagnie du train.

Comme on le voit, les dates des embarquements ont été fixées de façon que les dernières unités du corps expéditionnaire arrivent à Madagascar à la fin du mois de mai.

La marche sur Tananarive commencera dès les premiers jours de juin.

## INFORMATIONS

### Le successeur du cardinal Desprez

L'archevêché de Toulouse aurait été avisé que M<sup>gr</sup> Perraud, évêque d'Autun, remplacerait le cardinal Desprez à Toulouse.

M<sup>gr</sup> Bourret, qui avait été d'abord désigné, restera, sur sa demande expresse, à Rodez.

### Mort de M. le duc de Noailles

M. le duc de Noailles a succombé avant-hier soir, dans son hôtel du boulevard Latour-Maubourg, entouré de M<sup>me</sup> la duchesse de Noailles, de ses enfants et de son frère, le marquis de Noailles, ancien ambassadeur.

Il s'est éteint sans souffrances et presque sans agonie. M<sup>gr</sup> le cardinal Richard lui avait administré les derniers sacrements.

Avec le duc de Noailles disparaît une des plus nobles et des plus attrayantes figures de l'aristocratie française. Il a porté dignement un nom dont l'illustration était très lourde à soutenir.

### Un câble

MM. de Mahy et Brunet, députés de la Réunion, ont déposé la proposition suivante :

« Le gouvernement est autorisé à mettre en adjudication, soit par voie de marché de fournitures, soit par voie de concession d'exploitation et d'entretien, la fabrication et la pose d'un câble télégraphique sous-marin partant de Tamatave, touchant à l'île de la Réunion et aboutissant à Maurice, point de jonction avec le réseau télégraphique général. »

### Une proposition de M. Coutant

M. Coutant a déposé une proposition tendant à l'ouverture du budget de la guerre d'un crédit de 250,000 francs pour le transport gratuit, au sein des familles qui en feront la demande, de la dépouille mortelle de leurs fils ou frères morts sous les drapeaux en temps de paix.

### L'épidémie du 89<sup>e</sup> de ligne

Loin de diminuer, l'épidémie de scarlatine qui sévit à Montargis sur le 89<sup>e</sup> augmente. On installe un deuxième baraquement.

Avant-hier soir, on ne savait où mettre les nouveaux malades amenés à l'hospice.

### Grave incendie à Arras

Un incendie considérable a détruit le moulin de Way. Plusieurs personnes ont été blessées et un sergent du 3<sup>e</sup> génie frappé de congestion.

### Incendie d'une église à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 7 mars. — Ce matin, un incendie a éclaté dans le clocher de l'église Sainte-Marie, au centre de Saint-Etienne. Les cloches n'étant plus supportées tombèrent, causant l'effondrement des étages inférieurs. L'incendie prit alors une certaine extension.

Les pompiers et les troupes ont pu se rendre maîtres du feu.

Les dégâts s'élevaient à 100,000 francs.

Les cloches ont été brisées; des vêtements sacerdotaux et des objets du culte ont été détruits.

### Sinistre commercial

On écrit de Bordeaux :

« La fameuse faïencerie Vieillard ferme ses portes. Seule la verrerie annexée à la faïencerie continuera à fonctionner. »

» Le conseil d'administration de l'usine Vieillard a obtenu des directeurs des trois usines de Longwy, le Choisy-le-Roi et de Disjoint, succursales de Sarreguemines depuis l'annexion, l'engagement moral d'appeler à elles le plus grand nombre, la totalité s'il est possible, des douze cents ouvriers qu'occupait l'usine de Bordeaux. »

### Un verdict intéressant

Chalon-sur-Saône, 7 mars. — Le tribunal de Chalon vient de rendre son verdict dans une affaire instruite contre M. Patriarche Maurice, notaire de cette ville.

M. Patriarche avait donné l'authenticité à un acte par lequel le jeune B..., fils d'un magistrat, cédait ses droits à l'héritage familial à un tiers qui, en échange, ne lui verserait, dit le ministère public, que soixante pour cent environ de la valeur.

Le notaire a été condamné à une suspension de quinze jours.

### Un duel à Constantine

Constantine, 6 mars. — Un duel à l'épée a eu lieu ce matin entre M. Martin, président de l'Association des anciens élèves du lycée, et M. Cérat, lieutenant au 3<sup>e</sup> tirailleurs, que le comité de l'Association avait rayé des listes d'invitation de son bal qui aura lieu samedi.

Le lieutenant Cérat a été blessé au bras.

### Terrible catastrophe dans une mine

Madrid, 6 mars. — Un terrible accident s'est produit aujourd'hui près de Huesca dans la mine Soleil Coronada. Par suite d'un incendie, vingt et un mineurs ont été asphyxiés.

Une explosion de grisou a eu lieu également dans la mine Santa-Isabel, province de Cordoue. Un ouvrier seulement a été blessé.

### L'influenza à Londres

L'influenza, à Londres, prend des proportions graves. Il est à peine exagéré de dire qu'il n'y a pas une maison où il n'y ait des malades.

Le bulletin des décès donne 3,246 morts pour la semaine dernière. Le chiffre de la mortalité est donc à peu près doublé et l'on craint qu'il n'augmente encore.

Le taux des décès, qui est ordinairement ici de 19 pour 1,000, s'est élevé brusquement en une semaine à 38,5.

### Abolition du knout en Russie

Le tsar Nicolas II vient d'abolir l'usage du knout dans toute la Russie.

### A Madagascar. — Prise de Nossi-Vé

Nossi-Vé a été enlevé par surprise par un détachement du *Météore*, le 14 février.

45 Hovas ont été faits prisonniers.

### BULLETIN FINANCIER

7 mars 1895.

Jusqu'au dernier moment, la Bourse a été particulièrement ferme et même tous les compartiments des valeurs étaient uniformément en hausse, mais l'arrivée de la cote de Vienne en baisse sensible a influencé assez vivement le marché, attendu que chacun se rend compte du danger que fait courir l'effervescence viennoise à toutes les Bourses d'Europe.

Nous devons dire que cette réaction provoquée par Vienne s'est faite si rapidement que certaines valeurs n'ont pas eu le temps d'en être atteintes.

Le 3 0/0 finit à 103.70.

L'extérieure très demandée à 78 1/8 réactionne en clôture.

L'Italien est revenu de 88 75 à 88.40.

Les fonds ottomans restent fermes.

Un peu de lourdeur sur nos sociétés de crédit. Le Foncier revient de 908.75 à 906.25. La Société Générale est à 495. Le Crédit Lyonnais cote 836.25.

Le Suez a été calme aujourd'hui, ne s'écartant guère des cours d'hier. Nous avons remarqué des achats suivis sur la Part civile.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Deux voleurs

La gendarmerie d'Angers a dû amener hier, à Saumur, les nommés Fisson et Perrolean, détenus depuis quelque temps à la maison d'arrêt d'Angers.

Ces deux individus étaient accusés de vols commis aux environs de Saumur.

### Objet trouvé

Il a été trouvé, quai de Limoges, un bracelet gourmette en argent. La personne qui l'a perdu pourra le réclamer au bureau du journal.

### La convocation des réservistes

On voit, d'après le programme des grandes manœuvres, que les hommes de la réserve n'y prendront pas part cette année. Beaucoup de personnes en ont conclu que les réservistes ne seront pas convoqués en 1895. C'est une erreur qu'il est bon de rectifier dès à présent.

Aussitôt les grandes manœuvres terminées, c'est-à-dire vers la rentrée d'octobre, les troupes de réserve d'infanterie seront appelées à accomplir une période d'instruction de vingt-huit jours, qui se terminera par trois jours de manœuvres de garnison.

### Les ouvriers d'art

Le ministre de la guerre vient de fixer la date des examens imposés aux jeunes gens de la classe 1894 qui réclament la dispense au titre des industries d'art.

Ces examens commenceront le 16 mars pour finir le 16 mai.

### Admission à l'École Polytechnique

Le concours d'admission à l'École Polytechnique s'ouvrira le 28 mai prochain pour les épreuves écrites et le 24 juin pour les épreuves orales.

Inscriptions à la Préfecture (1<sup>re</sup> division) avant le 1<sup>er</sup> avril prochain au soir; les demandes de bourse doivent être déposées au moment de l'inscription.

### Admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr

Le concours d'admission à l'École spéciale militaire s'ouvrira le 5 juin 1895.

Inscriptions à la Préfecture (1<sup>re</sup> division) avant le 15 avril prochain.

Les demandes de bourse devront être déposées avant le 31 juillet et seulement pour les candidats admis à l'épreuve du 1<sup>er</sup> degré.

### Admission à l'École navale

Les inscriptions pour le concours d'admission en 1895 seront reçues à la Préfecture (1<sup>re</sup> division) du 1<sup>er</sup> au 25 avril prochain, terme de rigueur.

### Admission au Prytanée militaire

Les épreuves d'admission au Prytanée militaire de La Flèche s'ouvriront le lundi 4<sup>er</sup> juillet prochain, à 7 heures du matin.

Inscriptions à la Préfecture du 1<sup>er</sup> au 31 mai.

Les demandes d'admission gratuite au Prytanée doivent être déposées dans le même délai d'inscription.

Une nouvelle instruction ministérielle vient de paraître. Le général Zurlinden rappelle que les candidats devront être âgés de 9 ans révolus et en compter moins de 16 au 1<sup>er</sup> janvier 1895. Ils seront répartis dans les classes correspondant à leur âge, depuis la septième jus-

## AU MOULIN

Le samedi, se célébrait la « pèlée », l'adieu solennel à la vigne. Le vendredi soir, Péline informa Baptiste que, sans le consulter, elle avait convié par lettre M. et M<sup>me</sup> Morl père et mère de son factotum de venir aux Airelles et d'assister à la fête. Baptiste remercia convenablement sa maîtresse, mais il réserva la question de la séparation sur laquelle la politesse faite à ses parents ne devait nullement influer.

— Comme il vous plaira, dit la meunière jouant l'indifférence, bien que la malice de son regard démentit cette insouciance fictive. Si vous n'y voyez aucun inconvénient, nous soumettrons le différend à l'impartialité de M. Morrel et j'agréerai d'avance son jugement.

— Moi aussi, patronne, j'ai foi dans la sagesse du père et je m'inclinerai devant son arrêt quel qu'il soit, pourvu que vous lui exposiez vous-même le dissentiment, hors de ma

présence. Décemment, je ne puis, moi, votre serviteur gagé, décliner contre vous, ma maîtresse, une plainte que l'amitié paternelle écouterait peut-être avec prévention en ma faveur.

— Je respecte votre scrupule, et me charge de cette mission qui me coûte énormément, je ne vous le dissimule pas. Vous accuser d'un manque de convenance à mon égard, c'est bien malaisé. Enfin, puisque vous le voulez...

— Je ne le veux pas, je vous en prie, madame Boyer.

— Entendu, j'exposerai l'affaire. Avant tout occupons-nous de recevoir dignement vos auteurs. Ne vous semble-t-il pas opportun de nettoyer le moulin du haut en bas?

— Telle est mon intention. Je vous serai reconnaissant de m'attribuer ce soin dont je m'acquitterai avec un double plaisir.

— Vous m'obligez infiniment. Requêtez, s'il vous est agréable, l'aide de Grand-Claude qui, sans doute, ne se fera point tirer l'oreille. S'il boudait par ressentiment de mes brusqueries, je lui demanderais directement son concours.

— Patronne, Claude ne garde point rancune de votre accès d'humeur. S'il eut été réellement offensé, ni pour argent, ni pour cr, il

ne fut demeuré une minute ici. Il n'est point décampé, donc l'averse a glissé sur son cuir; et il ne se recusera pas. Je l'embauche tout de suite et nous commencerons demain matin l'appropriation. Je ne le crois pas — sauf erreur — disposé à s'éloigner, pour de majeures raisons.

— Lesquelles?

— En réalité, patronne, je me base sur de simples suppositions qu'il ne m'est pas permis de communiquer à qui que ce soit, même à vous, car, si je me trompais, mon indiscrétion semerait le trouble dans la maison. Ai-je, au contraire, pressenti juste? Vous serez, bien avant moi, instruite des idées de la Loure. Par conséquent, inutile de vous transmettre des conjectures en l'air. Le voici précisément qui passe sous la fenêtre en courant et en grognant. Pour sûr, votre maître de Blanchette le tracasse. Ah diable! j'entends la douzelle qui appelle le camarade « vieille tête de loup! »

— Je ne souffrirai pas cela. Sérieusement, Baptiste, dois-je m'interposer entre ma nièce et votre ami?

— Pas de danger, maîtresse. Blanchette et Claude sont des natures trop franches pour vous rien celer. Du reste, nous allons tirer au

clair le démêlé.

Le farinier ouvre la fenêtre et crie entre ses mains arrondies en manière de porte-voix :

— Hé! Grand-Claude, monte! Madame veut te parler.

Le flotteur grimpe le perron et se montre agité, renfrogné, crispé. Il pétrit sa pipe entre ses doigts et concasse des jurons incompréhensibles.

— A qui en as-tu? interroge Baptiste. Tu ressembles à un chat posé dans le son.

— Voyons, appuie la meunière. Qui vous tourmente, monsieur Claude? Je vous écoute.

Remettant sa pipe dans son gousset et triturant la visière de sa casquette, le marinier raconte, en son patois, que la parente de madame ne cesse de le picoter à toute seconde, lui soulève d'interminables noises; qu'il est on ne peut plus malheureux, lui qui ne cherche et n'attaque personne. Enfin que si « on continue les manigances », il s'en retournera chez lui.

— Vous avez raison, Baptiste, rumine Péline songeuse. Il est temps d'intervenir. Blanchette n'a pas de motifs pour tarabuster ce garçon, à moins que...

— N'allez pas plus loin dans vos présomp-

qu'à la rhétorique. Les demandes de places gratuites ne devront plus être accompagnées d'une délibération du Conseil municipal.

#### Bourses dans les Ecoles supérieures de commerce

Les candidats aux bourses dans les Ecoles supérieures de commerce sont informés que les demandes d'admission au concours devront parvenir à la Préfecture du 1<sup>er</sup> au 15 juin prochain, au lieu du 15 au 31 mars.

#### Ecole militaire de Saint-Maixent

Le général Gallimard, après son inspection, a donné l'ordre de congédier les élèves, à l'exception de quatorze, dont trois appartenant à la marine, qui attendront à l'Ecole que le ministre ait statué sur leur sort.

#### Le langage télégraphique

L'Administration des Postes et Télégraphes adresse la communication suivante aux journaux :

« On rencontre fréquemment dans les télégrammes commerciaux les expressions suivantes :

» *Caf* (pour : coût, assurance, fret). — *Cif* (pour : cost, insurance, freight). — *Fob* (pour : free on board).

» Ces expressions, qui sont en réalité des abréviations et réunions de mots, étaient précédemment comptées chacune pour trois mots. — Par une circulaire en date du 24 janvier, l'Administration des Postes et des Télégraphes a décidé que ces expressions, qui sont d'un usage courant dans les relations commerciales, seraient à l'avenir acceptées chacune pour un seul mot, tant dans le régime intérieur que dans le régime international. »

#### Eclipse totale de lune

C'est lundi 11 mars qu'elle se produira, la Lune étant en plein ciel, un peu vers sud-ouest.

A 1 h. 8 min. du matin, la Lune atteindra la pénombre de la Terre.

A 2 h. 3, commencera l'éclipse proprement dite : la Lune entrera dans l'ombre de la Terre.

A 3 h. 4 m., la lune sera complètement éclipsée. C'est le moment précis où la Terre passe entre le Soleil et la Lune, interceptant le passage des rayons solaires dirigés sur notre satellite.

A 4 h. 36 commencera à reparaitre le disque lunaire qui, à 5 h. 34, sera tout à fait sorti de l'ombre terrestre.

A 6 h. 30 seulement, la Lune sera redevenue claire. Cette éclipse aura donc duré plus de 5 heures.

Circonstance curieuse, pendant qu'elle sera éclipse, la Lune cachera elle-même deux étoiles du *Lion*; mais il faudra une forte lunette pour voir disparaître et reparaitre ces étoiles de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> grandeur seulement.

tions, maîtresse. J'affirme que, si ce que nous imaginons à quelque fonds de vraisemblance, la nièce vous déduira ses desseins.

— Appelez ma nièce, je vous prie.

Baptiste va quérir la péronnelle, qui vient frétille comme un banc de souris et esquisse une moue railleuse à l'aspect de Grand-Claude confus et le nez baissé.

— Que me voulez-vous, ma tante ?

— Ma fille, je t'ordonne de ne plus persécuter M. Claude. Un homme de son âge ne sert point d'amusement à une miochette de ta sorte. Fais-moi, dorénavant, le plaisir de laisser notre ami vaquer paisiblement à ses occupations et de ne point l'y relancer. Ta vaisselle essuyée, attelle-toi aux reprisages du linge, aux ourrages; reste dans ta cuisine, dans ta chambre si tu le préfères. Mieux encore, désormais tu travailleras constamment à mes côtés.

— C'est monsieur Claude qui se plaint, repart vivement Blanchette, rouge de dépit et de honte. Si on peut!... Qu'avez-vous à me reprocher, monsieur? Vous vous taisez. Parlez donc, bafouillez-donc? Dites quelque chose afin que je boucle votre méchante langue. O ces hommes!!!

Et Blanchette hausse tragiquement ses bras

#### LE PUY-NOTRE-DAME

Nous recevons la lettre suivante que l'impartialité nous fait un devoir de publier :

Puy-Notre-Dame, 6 mars 1895.

Monsieur Bourreau, maire du Puy-Notre-Dame,

N'ayant collaboré d'aucune façon à l'article publié par *l'Indépendance de l'Ouest* dans son numéro du 24 février, nous n'aurions aucune raison de répondre à votre lettre insérée dans *l'Echo Saumurois*, huit jours après, si ce n'était l'insulte que vous nous faites.

Nous trouvons que vous auriez pu faire des exceptions dans votre réponse, attendu que nous n'avons jamais manqué de répondre à vos questions en séance, et que nous n'avons jamais hésité à vous en faire, pas plus que nous n'avons causé derrière.

Donc, il n'y a pas lieu de nous traiter d'hommes peu courageux ni francs.

Agréé, Monsieur le Maire, l'assurance de notre parfaite considération.

BOIBIEUX. PANNEAU.

#### DOUË-LA-FONTAINE

##### Cherchez le coup de bâton

Voici ce que raconte le plaignant, Chérot, propriétaire à Douë-la-Fontaine.

Lundi dernier, vers 4 heures du soir, M. Pinaud, marchand de vin, passant devant la porte de Chérot, ouvrit cette porte et, voyant des étrangers près de Chérot, se retira en emportant la clé. Le soir, à 8 heures, un sieur Fléchet, maçon, vint réclamer une somme de 4 fr. 50 à Chérot. Celui-ci, prétendant ne rien devoir, congédia Fléchet et s'appretait à fermer sa porte, quand Pinaud, aux aguets dans la rue, le saisit par le collet, l'attira dehors, le renversa dans la neige et « lui eut fait un mauvais parti, si un voisin n'était accouru ».

Chérot porta plainte à la gendarmerie qui interrogea Pinaud et Fléchet.

Ces derniers opposent une version complètement différente.

Fléchet prétend que, lorsqu'il se retira, sa réclamation déclinée, Chérot tenta de le frapper avec un bâton que saisit Pinaud qui, de son côté, nie avoir emporté la clé, aussi bien qu'avoir porté la main sur Chérot. En outre, le voisin dont le plaignant invoque le témoignage déclare qu'il était absent de sa demeure, lors du conflit.

#### EXPOSITION D'ANGERS

##### La délégation de la Municipalité au ministère du commerce

Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes a reçu, hier matin, le préfet de Maine-et-Loire, accompagné d'une délégation de la municipalité d'Angers, qui venait l'inviter à participer aux fêtes de l'Exposition angevine.

M. André Lebon a remercié les délégués de leur invitation qu'il a acceptée en principe,

vers le plafond, en vue d'attester aux cieux son innocence. Claude se renferme dans un mutisme farouche.

— Vous ne desserrez pas les dents? Vous m'accusez donc faussement? En vérité, monsieur la Loure, je ne vous supposais pas capable de débiter à ma tante des menteries contre moi. Avouez qu'il est triste, quand on se sait non fautive, d'entendre des personnes que l'on... considère, récriminer injustement sur vous. Vous me faites de la peine, monsieur Claude, beaucoup de peine. (Ici, la coquine pleurnicha.) Aussi, pour vous éviter la douleur de vous en aller, c'est moi qui partirai. Ma tante, je vous demande l'autorisation d'entrer en service au dehors, — pas bien loin car je ne saurais renoncer à vous, — chez le docteur Renault ou chez M<sup>me</sup> de Nesves qui m'accueilleront sur votre bonne recommandation.

(A suivre.)

A. M.

#### BOURSE DE PARIS

Du 7 Mars 1895

3 0/0.	103 60
3 0/0 amortissable.	101 50
3 1/2.	108 »

sous réserve des obligations que pouvait lui imposer le voyage projeté du Président de la République.

#### L'Exposition de 1895 à Angers

##### Extrait de la liste des Exposants (Suite)

M. Brochard, à Martigné-Briand : Machine à greffer.

M. Pucelle, à Saumur : Trois alambics.

MM. Mireleau et Maindroux, à Martigné-Briand : Vignes américaines.

M. Portier, à Douë-la-Fontaine : Miel, cire, chrysolmel.

#### TOURS

##### L'explosion de la caserne Baraguey-d'Hilliers

Mercredi, à trois heures de l'après-midi, une explosion s'est produite à la caserne du 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Des élèves-sapeurs étaient occupés à fabriquer des cartouches. Par suite d'une négligence, ils laissèrent la boîte de poudre près du feu. Sous l'action de la chaleur, celle-ci prit feu et occasionna une explosion, déterminant de nombreux dégâts dans le local disciplinaire, où s'effectuait l'opération.

Un homme a été légèrement atteint.

#### Les banquises de Sully sur-Loire

L'ingénieur en chef du service de la Loire vient de faire procéder à des expériences pour se rendre compte, autant que faire se peut, de l'effort que vont supporter à la débâcle les ponts établis sur la Loire. Il a fait pratiquer des sondages dans les bancs de glace pour en connaître l'épaisseur. En voici les résultats :

« L'embâcle, comme on sait, a été causée par une crue de l'Allier survenue alors que la Loire était prise.

» L'effort s'est fait sentir surtout sur ce point et sur une longueur de quatre kilomètres. Tout le long de ce parcours, les glaçons se sont amoncelés les uns sur les autres, formant une épaisseur de glace qui, en certains endroits, en particulier à Saut-Thibaut, a produit une banquise qui, de sa partie supérieure à sa partie inférieure, mesure 13 m. 50 d'épaisseur. Ce fait demande deux lignes d'explication.

» Au moment de l'embâcle, la poussée fut telle que les glaçons, non seulement s'entassèrent les uns au-dessus des autres, au dessus du plan général supérieur des glaces, mais encore filèrent au-dessous, chassant l'eau sous leur poids énorme, et vinrent toucher le fond même du lit du fleuve où ils se fixèrent.

» Les glaçons se sont fichés en terre, se sont soudés les uns aux autres, en dessus comme en dessous, formant des blocs de glace ayant leur point de départ dans le fond du lit du fleuve. Il s'est formé ainsi des entassements de glaçons ayant 13 mètres d'épaisseur. Le barrage n'a pas été complet, le courant s'étant frayé un chemin par côté.

» Sur une longueur de 4 à 5 kilomètres en amont des ponts de Sully, l'épaisseur moyenne de la glace est de 4 mètres.

» Malgré le nombre de mètres cubes de glace que représentent ces blocs énormes, on n'est pas trop pessimiste sur les effets de la débâcle. »

#### Nos marchés

Voici quels ont été, pendant la semaine qui vient de s'écouler, les prix du blé, de l'orge et de l'avoine sur les principaux marchés de la région :

Angers, blé, les 100 kil., 18 fr. » à 18 25;

orge, les 100 kil., 12 » à 12 50; avoine, les 100 kil., 16 ». — Saumur, 18 50 à 18 60; 13 à 13 25; 16 25 à 16 50. — La Roche-sur-Yon, 18 35; » à »; 17 à 17 50. — Nantes, 17 50 à 18 25; 11 50 à 13 »; 16 25. — Poitiers, blé, 18 75 à 19 »; orge, 13 50 à 14 »; avoine, 16 » à 16 50. — Niort, 17 »; 13 50; 15 » à ». — Tours, 17 » à 17 50; 12 90 à 13 45; 15 » à 15 50.

#### Les vignes et les gelées

Nous lisons dans le *Moniteur vinicole* :

« On prétend que les vignes auraient été atteintes par le froid; mais, est-ce bien exact? Et si le mal s'est produit, dans quelle mesure, dans quelle proportion? C'est ce qu'on ne saura que dans quelques jours.

» On serait d'accord, cependant, pour reconnaître que les vallées seraient plus atteintes que les coteaux, et que les vignes, mal défendues contre le mildew, seraient plus endommagées que les autres.

» Certains cépages seuls auraient été touchés. Le Gamay serait épargné ainsi que le Pineau noir. Les cépages blancs auraient résisté. Le Beaunois et le Sacy, cépages importants des vignobles à vins fins et à bons ordinaires en Basse-Bourgogne, paraissent absolument sains.

» Quant aux jeunes vignes greffées, il ne faudra s'attendre à des dégâts que là où des battages n'ont pas bien recouvert les points de soudure. »

#### Naïveté.

— Catherine, je vous avais défendu de vous servir d'argenterie pour faire la cuisine, et voilà que vous tournez le roux avec une cuiller d'argent!

— Madame, elle était sale.

#### Bulletin Météorologique du 8 Mars

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 4°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 3°
Midi,	758 m/m	au-dessus 8°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	3 m/m	
Température minima de la nuit		0°

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Tapioca Rils**.



Où, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépot P<sup>h</sup> DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris

ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Ne demandez chez votre Epicier que du

# TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles.

Vente en Gros: 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

**A LOUER**  
 Pour la Saint-Jean 1895  
**UN VASTE MAGASIN**  
 Situé rue du Port-Cigogne,  
 à Saumur,  
 Actuellement occupé par le dépôt  
 de la Société Nautique.  
 S'adresser à M. GODET, 20,  
 quai de Limoges.

**A Louer de suite**  
**MAISON**  
 ET GRAND JARDIN  
 Rue Saint-Lazare.  
 S'adresser, pour visiter, 6, rue  
 du Temple.

**Bouchard-Bayle**  
 Architecte Mètreur Expert  
 47, Rue Dacier, Saumur  
 Géométrie, Expertise, etc.

**BUREAU DE PLACEMENT**  
**M<sup>me</sup> SECHET**  
 FRUITIÈRE  
 Rue Saint-Jean, 39, Saumur,  
 Se charge de placer domestiques,  
 cuisinières, femmes de chambre,  
 valets de chambre, cochers, etc.

**Demandes d'Emplois**  
 UN JEUNE HOMME de 16 ans,  
 au courant du service des mai-  
 sons bourgeoises et des hôtels,  
 ayant de bonnes références, de-  
 mande une place de domestique  
 dans une maison bourgeoise ou un  
 hôtel.

UN DEMANDE domestique bonne  
 d'enfants, munie de bons certificats.  
 S'adresser au bureau du journal.

M. GOYET, rue d'Orléans, 54,  
 demande emploi.

UN MÉNAGE demande place de  
 concierge. Tr. bonnes références

UN MÉNAGE demande un emploi.

**ÉPICERIE CENTRALE**  
 28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR  
**MAISON P. ANDRIEUX**  
 PRODUITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN  
 Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats  
 antérieurs me permettent encore de vendre un très bon  
**Vin rouge des coteaux de Saumur.**  
 Vin rouge 35 c. le litre. } 26 litres pour 25  
 — blanc 45 c. — } Livraison à domicile par  
 6 litres.  
 Je défie toute concurrence pour la qualité de  
 mes Vins.  
 P. ANDRIEUX.

Commodité, Économie  
**LESSIVE MAGIQUE**  
 FAIRE SA LESSIVE.  
 Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.  
 Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté.  
 Elle détruit les germes des maladies contagieuses.  
 Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses.  
 Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.  
**Seul Dépôt : chez M. CHAUCHEAU**  
**ÉPICERIE NOUVELLE**  
 38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
 33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER  
**IMBERT FILS**  
 Conserves Supérieures  
 Petits pois, la boîte. . 0 85 — 1/2 boîte. 0 50  
 Petits pois Amieux. . 1 » — — 0 60  
 Haricots verts . . . . 0 85 — — » »  
 Haricots verts Amieux 1 » — — 0 60  
 Asperges, Pois, Haricots verts et Flageolets très fins et extra fins.  
 Dépôts des Maisons Amieux frères, de Nantes, et Rodet frères,  
 de Bordeaux.  
 Nota. - Toutes nos conserves sont garanties, les boîtes manquées sont échangées  
 Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.  
 Sardines à l'huile, Pêche Française, deux boîtes pour 0,75  
 Gros Artichauts, 0 fr. 40 pièce

Saumur, imprimerie Paul Godel.

Fâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine  
**A. BOURDOIS, TRAITER**  
 20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR  
 Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.  
 Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners  
 Pour la Ville et Campagne  
 Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson  
 Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg  
**M. Bourdois demande de suite deux apprentis.**

**A SAINTE-GENEVIÈVE**  
**Tapisseries Artistiques**  
 BRODERIES  
**M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN**  
 SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR  
 Très beau choix de Travaux fantaisie

**Imprimerie Paul GODET, Saumur**  
 FACTURES TOUTS FORMATS  
 CARTES D'ADRESSES  
 ÉTIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS  
 TÊTES DE LETTRES  
 CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
 AVIS DE TRAITES — MANDATS  
 REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
 REGISTRES  
 LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
 FAIRE-PART NAISSANCE  
 CARTES DE VISITE  
 AFFICHES — PROSPECTUS  
 PROGRAMMES Pr FÊTES & SOIRÉES  
 PRIX-COURANTS  
 MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
 CATALOGUES — BROCHURES  
 Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'étranger.

**LA JEUNE MÈRE**  
 JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19<sup>e</sup> ANNÉE  
 6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.  
 Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.  
 Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux  
 spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un  
 dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs  
 nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.  
 Le journal LA JEUNE MÈRE, de M<sup>r</sup> BROCHARD, donne ces indications.  
 Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi  
 du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les  
 soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très  
 utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent  
 les jeunes femmes.

**CHEMINS DE FER**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	S. dir	Expr.	Expr.	Omn.	Omn.	STATIONS	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Expr.	Semi	Expr.	Expr.	Mixte
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir	matin	soir		matin	matin	matin	soir	soir	dir's r	soir	soir	soir
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55		11 25	Bordeaux			5 40		7 05			3 35	
Chartres		6	9 34	10 18	2 48	11 24	9 41		1 33	Saintes			9 2		9 47			7 15	
Courtalain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54		2 57	Niort		5 15	10 42		11 25	2 36		9 6	
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2	6 37	1 58	12 32		4 53	Thouars	6 15	8 35	12 38	4 35	1 05	5 7	10 12	11 26	8 32
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 40				5 26	Montreuil (départ)	7 01	9 40	1	2 23		5 46	10 35	11 53	9 13
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40				5 56	Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 37		6 1			9 28
Limiers-Bouton		11 29		3 19	7 49				6 06	Charé-Varrains	7 24	10 11		2 44		6 9			9 36
Vernantes	9 55	11 41		3 32	8				6 16	Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		2 49		6 14			9 41
Blou	10 12	11 52		3 43	8 10				6 26	SAUMUR (État) ar.	7 40	10 23		3 01		6 26			9 53
Vivv	10 27	12	1 30	3 51	8 17				6 33	(départ)	7 20	10 50		2 40		6 5			soir
SAUMUR (Orl.) ar.	10 16	12 13	1 40	4 04	8 29	3 05	1 49		6 44	Nantilly (départ)	7 30	11		2 50		6 16			
(départ)	12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55			6 54	SAUMUR (Orl.) ar.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17	
Nantilly (arrivée)	Mixte	12 26		4 26	8 41				7 01	(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29	
SAUMUR (État) ar.	matin	12 37		4 39	8 52				7 12	Vivv	7 56	11 33		3 18		6 43			
(départ)	12 20		4 15	8 32			6 05	6 50	7 20	Blou	8 4	11 41		3 26		6 52			
Nantilly (départ)	8 38	12 27		4 27	8 43			6 14	7 3	Vernantes	8 15	11 52		3 41		7 6			
Chacé-Varrains	8 47	12 37		4 33	8 49			6 20	7 9	Limiers-Bouton	8 26	12 03		3 51		7 20			
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42		4 40	8 56			6 27	7 16	Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 05		7 34	11 44		
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18		2 20	6 40	7 40	Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37		8 7	12 4		
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 52	10 14	3 58	2 50		8 25	Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 54	
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44		11 41	Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	4 20	11 6	12 17	3 32	
Saintes			6 42	12 04		7 19	6 45		2 23	Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 34	12 53	3 33	4 44	
Bordeaux			10 25	4 22		9 49			4 56	Paris	3 25		7 30	11 20	7 05	3 5	5 10	6 15	

a. Ce train n'a lieu que le lundi.

  

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON										POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS										ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS									
STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Omn.	Mixte	STATIONS	Mixte	Marc.	Omn.	Mixte	STATIONS	Omn.	Mixte	Marc.	Omn.	Omn.											
	matin	matin	soir		matin	soir	soir		matin	matin	soir	soir		matin	matin	matin	matin	soir											
Saumur	7 45	11 46	5 44	Chinon	7 36	4 35	9 15	Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	Angers	4 40	6 50	7 20	12	6 15											
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 5	4 58	9 57	Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54											
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	Saumur (arr)	8 27	7 16	10 32	Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23											
								Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31											
								(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39	le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43										
								le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50	Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54										
								Baugé	7 14	9 51	4 52	5 30	11 1	(départ)	7 35		1 31	2 21	9 22										
								Doné	7 21	9 58	5 45	5 38	11 8	Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13										
								Martigné	7 44	10 20	6 38	5 58	11 28	Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 44										
								Angers	9 12	11 45	9 27	7 20	12 29	Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 8										

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

  

LA FLECHE A SAUMUR									
STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte
	matin	matin	soir		matin	soir	soir		matin
La Flèche	7 05	10 35	4 4	Saumur	5 30	1 43	7 30	Clefs	7 19
Clefs	7 19	10 56	4 19	Vivv	5 42	1 58	7 42	Chartrené	7 35
Chartrené	7 42	11 23	4 36	Longué	5 53	2 20	7 54	Jumelles	7 42
Jumelles	7 49	11 42	4 50	Les Hayes	6		8 1	Chartrené	7 53
Les Hayes	7 53		4 54	Jumelles	6 5	2 41	8 6	Longué	8 1
Longué	8 1	12 1	5 4	Baugé	6 21	3 11	8 12	Vivv	8 12
Vivv	8 12	12 24	5 17	Clefs	6 37	3 41	8 39	Saumur	8 23
Saumur	8 23	12 39	5 29	La Flèche	6 50	3 35	8 51		

Les jours de Foires de Baugé un train part de Saumur à 9 h. 10.